

# Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Inc.

## Assemblée générale extraordinaire des membres

en conformité avec le règlement administratif no. 1 adopté le 30 juin 2021

**3 mars 2022**  
**Procès-verbal**

Une assemblée générale extraordinaire des membres de Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Inc. (ACCSB) a eu lieu le 3 mars 2022, par conférence ZOOM.

### Le secrétaire confirme au début de la réunion,

1. Que l'AGE a été convoquée en conformité au règlement no. 1 de la corporation, articles 4.02 et 4.03. L'avis de convocation, et l'ordre du jour de la réunion sont en annexe A.
2. Que la présence d'un quorum est confirmée ! La liste des participants est en annexe B.

### Points de discussion

#### **Ouverture de la réunion**

Robert Loiselle, président de L'ACCSB, confirme l'ouverture de l'assemblée à 19 h 31, et souhaite la bienvenue aux participants.

#### **1. Élection du président de l'assemblée des membres**

Walter Kleinschmit nomme Rémi Gosselin pour présider l'assemblée des membres.

*Appuyé par David Dandeneau.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

**Note :** L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire convoqué a été prescrit dans l'avis de convocation.

#### **2. Rapport du président du CA, Robert Loiselle - pour information**

Robert Loiselle a donné un aperçu des actions du CA depuis son incorporation et la première réunion des membres le 30 juin 2021.

- Initier une demande de statut de bienfaisance auprès de l'ARC,
- Représentation à divers comités de la ville, principalement au sujet de la désignation de ressources historiques de la station de police et des bureaux du Festival du voyageur
- Campagne de fonds de dotation et de fonds ponctuel,
- Lancé une demande de propositions pour le développement d'une plateforme sociale et d'un site web pour améliorer la communication entre Les Ami.e.s et le public.

Robert Loiselle a aussi indiqué les prochains pas anticipés, en priorité :

- Développer un dialogue ponctuel avec nos alliés communautaires et régionaux,

## Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Inc.

- Entreprendre des discussions avec les propriétaires, locataires et autre groupe qui ont un intérêt direct dans le carré civique,
- Compléter la campagne de fonds de dotation avec Francofonds, pour s'assurer d'avoir atteint l'objectif de 20,000 \$ de contribution, pour nous permettre de recevoir un financement additionnel de 15 000 \$ grâce au programme de jumelage de fonds initié par Francofonds.
- Établir une présence Web pour Les Ami.e.s, en français pour commencer, mais bilingues éventuellement.

### 3. Proposition pour modifier le Règlement administratif no. 1 adopté le 30 juin 2021

Maitre Marc Marion introduit le processus en court qui requiert le vote des membres présent à une assemblée générale extraordinaire (AGE).

Suite à une demande à l'Agence Revenu Canada pour que Les Ami.e.s devienne un organisme de bienfaisance et soit autorisé à donner des reçus pour fin d'impôts pour les contributions reçues du public par Les Ami.e.s, une modification des fins de l'organisation a été demandée par l'ARC.

#### **Le texte qui suit a été proposé pour l'approbation des membres présents à cette AGE**

##### ***Supprimer les fins à l'annexe A du Règlement administratif no. 1:***

« Les activités de la corporation se limitent à ce qui suit;

- a) Fournir un service public en établissant, en gérant et en assurant l'acquisition et l'entretien des immeubles et des terrains qui font partie du carré civique de Saint-Boniface pour la francophonie manitobaine et le public en général;
- b) Protéger et préserver les sites patrimoniaux importants en restaurant, en développant et en entretenant les immeubles du carré civique de Saint-Boniface en vue de les commémorer et de sensibiliser le public à leur importance: et,
- c) Entreprendre des activités accessoires et connexes pour réaliser les fins énoncées ci-haut. »

##### ***et les remplacer par :***

« Les activités de la corporation se limitent à ce qui suit :

*Protéger et préserver des sites patrimoniaux importants en restaurant, en développant, en entretenant et en gérant des immeubles et des terrains qui font partie du carré civique de Saint-Boniface au Manitoba en vue de commémorer ces sites et de sensibiliser le public, principalement le public franco-manitobain, à leur importance. »*

Suite à une discussion des membres, qui a reconnu l'importance de sensibiliser le public sans limitations des activités et des buts de Les Ami.e.s, le texte a été amendé.

*David Dandeneau a proposé un amendement de la proposition qui élimine 'principalement le public franco manitobain' :*

« Les activités de la corporation se limitent à ce qui suit :

*Protéger et préserver des sites patrimoniaux importants en restaurant, en développant, en entretenant et en gérant des immeubles et des terrains qui font partie du carré civique de Saint-Boniface au Manitoba en vue de commémorer ces sites et de sensibiliser le public, ~~principalement le public franco-manitobain~~, à leur importance. »*

## Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Inc.

*Appuyé par Walter Kleinschmit*

*Proposition adoptée à l'unanimité*

Suite à des explications et discussions supplémentaires, la motion amendée a été soumise à un vote de l'assemblée.

*Proposé par Ibrahima Diallo que la proposition amendée soit soumise aux votes*

*Appuyé par Roger Léveillé*

*Proposition adoptée à l'unanimité*

#### 4. Mise à jour sur la levée de fonds - pour information

David Dandeneau, qui dirige la levée de fonds courante a présenté un aperçu des deux campagnes qui ont eu lieu et leur résultat.

Campagne	Contributions	Adhésions	Fonds dotation	Fonds ponctuel
Printemps 2021	147	136	10,660.00	680.00
Hiver 2021	49	11	5,795.00	6920.00
Frais administratifs de 1.5% des fonds ponctuels reçus				-104.55
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>147</b>	<b>16,455.00</b>	<b>7,495.45</b>
<b>Objectifs pour aboutir à 20,000 \$</b>			<b>3,545.00</b>	

#### 5. Levée de l'assemblée

Michel Lagassé propose la levée de l'assemblée.

Robert Loiselle déclare la levée de l'assemblée des membres à 20 h 20.

**Annexe 2**

**Liste des membres présents à l’Assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2022  
(en ordre alphabétique du prénom)**

- 1. Alain Laurencelle**
- 2. Bernard Léveillé**
- 3. Bertrand Nayet**
- 4. Carole Boily**
- 5. David Dandeneau**
- 6. Étienne Gaboury**
- 7. Huguette Dandeneau**
- 8. Ibrahima Diallo**
- 9. Jacqueline Gosselin**
- 10. Julien Bedard**
- 11. Louise Plamondon**
- 12. Lucienne Châteauneuf**
- 13. Marc Marion**
- 14. Martine Bordeleau**
- 15. Michel Lagacé**
- 16. Michèle Kleinschmit**
- 17. Mona Dupuis**
- 18. Nathalie Kleinschmit**
- 19. Nicholas Douklias**
- 20. Raymond Lafond**
- 21. Regis Gosselin**
- 22. Remi Gosselin**
- 23. Rita Morier**
- 24. Robert Loïselle**
- 25. Roger Léveillé**
- 26. Roland Painchaud**
- 27. Walter Kleinschmit**
- 28. Yolande Freynet**